

Nous faisons bouger la direction sur l'indemnité télétravail !



Comme nous vous l'avons annoncé le mois dernier, une réflexion est en cours sur une nouvelle organisation du travail dans laquelle le télétravail aura une place importante associée à du flex-office pour les journées en présentiel. **Traid-Union** est le seul syndicat à avoir accepté de participer aux groupes de travail sur le sujet avec pour objectif d'arriver à un accord d'ici à fin juin 2021.

Cependant, les mesures d'accompagnement du télétravail, notamment insuffisantes, devaient être améliorées rapidement et sans attendre cette échéance trop lointaine. Des négociations se sont déroulées courant octobre pour aboutir à un accord qu'à ce jour seul **Traid-Union** a signé.

Ce que nous avons obtenu :

☞ Passage à 15 € de l'indemnité mensuelle.

C'était le point dur de la négociation, la direction restant arc-boutée jusqu'au dernier moment sur ses 10 €.

Nous sommes conscients que 15 € c'est encore faible, mais nous avons réussi à faire bouger la direction et nous nous faisons forts d'obtenir davantage dans le prochain accord.

Bonne nouvelle pour les salariés de SHR : ils pourront dorénavant bénéficier de cette indemnité.

☞ Forfait d'équipement de 150€

Sur présentation de factures vous pourrez être remboursés **de la moitié de vos achats*** de mobiliers destinés au télétravail (fauteuil, bureau, lampes, étagères, meubles de rangement), remboursement plafonné à 150 €.

N'hésitez pas à en profiter : **être bien installé, c'est moins de fatigue et moins de risque de troubles divers.**

* : L'URSAFF ne permet pas le remboursement de plus de la moitié des sommes engagées.

☞ Equipements informatiques additionnels

Sur votre demande (IT support), vous pourrez obtenir la mise à disposition d'équipements informatiques complémentaires (écrans déportés, claviers indépendants).

N'hésitez pas faire votre demande : **bien voir, c'est moins de fatigue et moins de risque de troubles visuels.**

Considérant que ces avancées étaient un bon début et dans la perspective de les bonifier dans les prochaines négociations, Traid-Union a décidé de signer cet accord.

Santé Prévoyance ...

... une situation difficile qui nécessite des actions immédiates !



Après plusieurs alertes dont nous nous sommes fait l'écho, il faut agir d'urgence **pour préserver nos prestations sans augmentation de cotisations.**

En effet le déficit s'aggrave. Même si les conséquences de l'épidémie vont faire baisser les dépenses des Mutuelles de Santé en 2020, une taxe gouvernementale risque de prélever cette manne pour alimenter les caisses de la CPAM.

Plusieurs axes, **à l'étude**, sont possibles pour **préserver notre niveau de couverture sans surcoût.** A ce stade, **nous retenons** :

- ☛ Nos **conjoint**s placent la mutuelle de leur **propre employeur en premier rang** dans le processus de remboursement des frais de santé. La mutuelle de **Sopra Steria** complétant **en second rang**. Cela ne change rien **pour la famille** et permettrait d'économiser **plusieurs centaines de milliers d'euros**
- ☛ Pour **l'optique**, chacun doit être **vigilant** quant aux tarifs pratiqués par les opticiens, **même dans le réseau Carte Blanche** qui doit être **privilegié**.

Nous rappelons que l'équilibre de notre régime est l'affaire de tous, et que chacun doit être vigilant dans l'utilisation qu'il en fait, particulièrement dans les dépenses dentaires et optiques, qui, à elles seules, représentent 50 % des prestations.

Vos élus Traid-Union ont à cœur de protéger vos intérêts et ceux de votre famille en évitant à notre système de protection d'aller dans le mur.

Intégration de Sodifrance



Sodifrance est une Entreprise de Services du Numérique (ESN) créée en 1986 qui compte environ 1050 collaborateurs et qui a généré un chiffre d'affaires de 106,5 M€ en 2019.



Sodifrance dispose de 11 implantations en France (Lyon, Strasbourg, Paris, Orléans, Tours, Le Mans, Angers, Brest, Nantes, Niort, Rennes). Rennes étant le siège social.

Le rachat de Sodifrance doit permettre à Sopra Steria en France de renforcer significativement son positionnement comme leader numérique de l'Assurance et de la Protection Sociale. Sodifrance est aussi présente sur le Secteur Public et le Secteur bancaire – secteur stratégique pour Sopra Steria. L'offre de modernisation de systèmes d'informations et de migration de données de Sodifrance, reconnue par les clients, viendra compléter l'offre Sopra Steria et offrir de nombreuses opportunités de développement.

Les salariés Sodifrance rejoindront Sopra Steria Group et Sopra Steria I2S avec une intégration opérationnelle prévue au 1er avril 2021.

Vos élus Traid-Union suivront l'opération de très près au travers de l'expertise demandée au niveau du CSE Central de Sopra Steria.

Et pendant ce temps-là ...

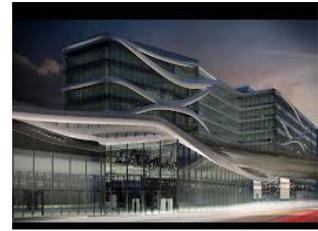


... les sujets immobiliers continuent ...

Ce n'est pas parce que le confinement retient la plupart d'entre nous à domicile qu'il ne faut pas prévoir le retour au bureau ... et la question de l'immobilier.

Pêle-mêle, quelques projets qui commencent

ou arrivent à leur aboutissement :



- ⚡ Lille : en mars 2021, le site de la Madeleine sera définitivement transféré dans le nouveau bâtiment "Les Près" de Villeneuve d'Ascq, dont la phase 2 est en cours de finition
- ⚡ Nice Sophia : Les salariés d'Athena et Genêts emménageront en été 2021 dans de nouveaux locaux
- ⚡ Les rennais devront attendre l'automne 2022 pour quitter les sites de St Grégoire, Osiris et Antipolis à destination d'un nouveau site en construction
- ⚡ Niort : L'arrivée de Sodifrance change un peu la donne mais la recherche d'un nouveau site se poursuit
- ⚡ Montpellier : Il se peut (sic !) que les salariés disposent d'un nouveau site moderne début 2022 ...
- ⚡ Les dijonnais devraient commencer 2021 par l'emménagement dans de nouveaux locaux (avec clim ... selon l'AFP !)
- ⚡ Les rouennais pourraient déménager au printemps 2021 sur un nouveau site de 1200 m2
- ⚡ A Pau, jeu de taquin en perspective avant de rassembler tous les salariés sur le plus grand des 2 sites (après travaux de rafraichissement) ... en attendant une solution plus définitive en 2022
- ⚡ Annecy et Grenoble : pas simple ... mais la direction y travaille
- ⚡ Grand Paris : c'est signé pour l'immeuble Latitude (au Nord du CNIT) qui ouvrira au T1 2022. Sachant que l'immeuble propose 2.000 postes de travail, et que 3.800 salariés sont concernés à terme, les grandes manœuvres franciliennes ne font que commencer. La Direction met en place un groupe de travail incluant les Représentants du Personnel. **Vos élus Traid-Union** y prendront une part active, en gardant à l'esprit que les solutions mises en place à Paris pourraient l'être sur les autres sites.

A suivre ...

Après Mars Attack ...

... la Cyber attaque ...

Comme si c'était trop facile pour Sopra Steria en cette année 2020, voici que nous subissons une Cyber Attaque à un des plus mauvais moments de l'année, lors de la présentation des résultats du T3. Malgré les mauvaises langues, le groupe semble avoir bien réagi comme le précise l'ANSSI (alerte des autorités, organisation de crise, pas de fuites de données, protections des réseaux clients ...).

Pour les salariés, cette période est très compliquée. Peu d'informations sur le retour à une situation normale, parfois contradictoires de la part de leur management sur les actions à faire, incitation forte à la prise de congés ... Sur ce dernier point, même si nous comprenons bien le besoin d'être solidaire en ce moment difficile, nous vous rappelons qu'on ne peut vous imposer la prise de congés payés. C'est à vous de choisir et on ne pourra pas vous le reprocher (pour les RTT H ... délai de prévenance de 7 jours).



Et n'oubliez pas, le télétravail est redevenu la règle !

